

Dans ce numéro :

L'enjeu de l'extension de la protection sociale en Afrique et l'action des syndicats. 1

La CSI-Afrique parmi les 21 Innovateurs primés le 5 décembre 2013 à Paris dans le cadre du Forum Afrique 100 Innovations pour le développement durable en Afrique. 2

Projet cofinancé par



## Echos du Projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique pour faire du travail décent une réalité en Afrique »

NEWSLETTER N°1

Décembre 2013

### L'enjeu de l'extension de la protection sociale en Afrique et l'action des syndicats.

**B**ien que la protection sociale soit considérée comme un des droits fondamentaux de l'être humain et un élément essentiel du capital humain, l'accès de la population à la protection sociale en Afrique demeure toujours faible. Selon les études et les données disponibles sur le sujet, seuls 10 à 20% de la population généralement des travailleurs de l'économie moderne relevant le plus souvent de l'Administration et d'une partie du secteur privé bénéficient de la protection sociale. La majorité des africains, principalement les acteurs de l'économie informelle et ceux du monde rural restent privés de cette protection sociale.

La CSI-Afrique considère la protection sociale comme l'une de ses priorités. Aussi, a-t-elle mené plusieurs activités (sensibilisations, formations et recherches) sur le sujet. Avec l'adoption par l'OIT en juin 2012 de la recommandation N° 202 relative aux socles nationaux de protection sociale pour les populations, la CSI-Afrique a encore intensifié ses actions.

Au titre de ces actions, on pourrait mentionner le projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique pour faire du travail décent une réalité en Afrique » qu'elle a initié conjointement avec deux syndicats français, la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) et la Confédération Générale du Travail (CGT) et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Ce projet est à la faveur de 25 des organisations syndicales de 7 pays d'Afrique francophones à savoir : Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo. La protection sociale constitue une des priorités comme des plans d'action de ces pays dans le cadre de l'exécution ce projet. En effet, les syndicats de ces pays comptent dans un cadre intersyndical mener des activités de recherche et /ou des campagnes pour plaider en faveur d'une protection sociale pour tous dans leurs pays. Les objectifs déclinés dans ces différents plans d'action peuvent être regroupés en quatre différents volets :

- i. Extension de la protection sociale aux acteurs de l'économie informelle et ceux du monde rural ;
- ii. Instauration d'un cadre législatif complet permettant l'accès à une large couverture en matière de protection sociale ;
- iii. Mise en place d'un système d'assurance maladie pour les travailleurs ;
- iv. Amélioration de la gouvernance des systèmes de la protection sociale.

Il faut rappeler que dans ces pays tout comme dans la plupart des pays africains, les discours politiques font état de cadres appropriés pour garantir une protection et une promotion

sociale à l'ensemble de la population, notamment aux catégories les plus défavorisées. Cependant la mise en œuvre de ces politiques est loin de créer le plus souvent les conditions favorables à une consolidation de la solidarité au sein des populations. D'où la nécessité pour les organisations syndicales de mettre en place des cadres et stratégies idoines permettant de pousser les gouvernants à des actions concrètes en vue d'améliorer les réalités des systèmes de protection sociale en Afrique.

Même s'il est vérifié que l'un des obstacles majeurs pour l'accès à la protection sociale est lié au manque de ressources destinées aux secteurs sociaux, la problématique actuelle vis-à-vis de la protection sociale et les défis connexes tant pour les Etats, les syndicats et les populations devraient amener, les organisations syndicales africaines souvent reconnues comme un des catalyseurs importants des changements sociaux à se poser un certain nombre de questions :

1. Quelles doivent être les meilleures options de politiques sociales permettant d'élargir la protection sociale à l'échelle nationale à tous les acteurs de l'économie ?
2. Quels systèmes de protection sociale faut-il mettre en œuvre en faveur des acteurs de l'économie informelle qui représentent plus 75% des acteurs économiques ?
3. Que doivent faire les organisations syndicales africaines dans leurs pays respectifs pour assurer une active participation des syndicats dans les processus de prise de décisions et gouvernance tant sur le plan économique que social ?
4. Comment les syndicats peuvent-ils contribuer à l'élaboration de solutions innovantes et durables en vue de faire face aux chocs économiques, aux changements structurels ?
5. Quelles stratégies ou initiatives faut-il mettre en place pour soutenir conjointement la transition juste vers l'emploi formel et décent pour la majorité des acteurs qui opèrent dans l'informel ?
6. Enfin, comment les syndicats peuvent-ils participer activement dans leurs pays respectifs à la gouvernance des institutions de sécurité sociale en vue d'assurer la représentation effective des personnes protégées et les contribuables ?

L'enjeu de la protection sociale en Afrique est certes de taille mais avec une plus grande mobilisation dans des actions concrètes, les syndicats pourraient contribuer à inverser les tendances actuelles dans ce domaine et permettre ainsi aux couches les plus défavorisées de bénéficier du minimum de protection pour mener une vie plus ou moins décente.

## La CSI-Afrique parmi les 21 Innovateurs primés le 5 décembre 2013 à Paris dans le cadre du Forum Afrique 100 Innovations pour le développement durable en Afrique

La compétition a été intitulée 100 innovations pour le développement durable en Afrique et a été lancée en septembre 2013 par le Gouvernement Français à travers son Ministère des Affaires Etrangères et son Ministère du Développement, en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD).

La CSI-Afrique a, par le truchement de son Programme de Politique Economique et Sociale, participé à cette compétition. Sur un total de 800 propositions ont été soumises, 100 ont été retenues au titre des 100 innovations pour le développement durable en Afrique. 21 de ces innovations retenues ont été présentées et primées le 5 décembre 2013 à Paris dans le cadre du Forum Afrique- 100 innovations pour le développement durable, organisé en marge du Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique. Le camarade Kouglo Boèvi LAWSON BODY, Coordonnateur du Programme de Politique Economique et Sociale, a représenté la CSI-Afrique dans ce forum.

La proposition primée de la CSI-Afrique porte sur son projet conjoint avec deux syndicats français la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) et la Confédération Générale du Travail (CGT) avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). Intitulé « **Soutenir l'action syndicale dans le domaine économique pour faire du travail décent une réalité en Afrique** », ce projet est initié en 2012 pour le renforcement des capacités et la mise en réseau des organisations syndicales sur les questions économiques et sociales. Il est actuellement en cours d'exécution au niveau des 25 organisations affiliées dans 7 pays : Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Il est destiné à renforcer la capacité des organisations syndicales parties prenantes en matière d'analyse économique et sociale et à leur permettre d'être des acteurs influents dans la définition et la mise en œuvre des politiques économiques et sociales grâce aux activités initiées, impulsées et portées par les Comités d'Analyse et de Recherche Syndicale (CARES).

Le CARES, au niveau de chaque pays est la clé de voûte du projet. Il est constitué de membres des organisations syndicales impliquées dans le projet dans chaque pays à raison de deux représentants (un homme et une femme) par organisation. Dans une dynamique intersyndicale à l'échelle nationale, les CARES sont amenés à développer un travail en réseau pour renforcer les syndicats et améliorer leur participation au dialogue social sur les questions de politiques économiques et sociales.

Grâce aux renforcements de capacité sur **la protection sociale** et **l'analyse budgétaire**, les priorités identifiées par les organisations syndicales des 7 pays, les CARES ont pu approfondir leurs connaissances sur ces sujets dans le cadre de leur contexte et mené des études, recherches et campagnes.

Avec ce projet, la dynamique intersyndicale nationale a renforcé les capacités des syndicats et amélioré la qualité de l'action syndicale sur les questions de politiques économiques et sociales. Dans le futur, grâce à une plus grande appropriation des questions de politiques économiques et sociales, les syndicats d'Afrique de l'Ouest, fort de la dynamique de réseau enclenchée au niveau sous régional, seront des acteurs incontournables des processus de développement aux niveaux national et sous régional grâce à la qualité de leurs propositions en vue de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.



Le camarade Kouglo Boèvi LAWSON BODY lors de la remise du prix